

## LES FRANÇAIS FONT MAJORITAIREMENT CONFIANCE A LA POLICE , [Elabe](#) – juin 2020 Bfmtv

---

Les Français font majoritairement confiance à l'armée, à la gendarmerie et à la police. Ils sont plus partagés à l'égard de la justice.

Interrogés sur la confiance qu'ils accordent à l'égard de plusieurs acteurs régaliens :

- 85 % des Français déclarent faire confiance à l'armée, dont 35 % tout à fait confiance ;
- 81 % font confiance à la gendarmerie, dont 29 % tout à fait confiance ;
- 69 % font confiance à la police, dont 23 % tout à fait confiance. En un peu plus d'un an ; (sondage Elabe/Bfmtv du 3 avril 2019), la confiance à l'égard de la police a baissé de 7 points (de 76 % à 69 %).

La confiance accordée à ces trois acteurs est majoritaire au sein de toutes les catégories de population et des électorats, mais l'intensité de cette confiance est hétérogène.

Les Français âgés de 65 ans et plus accordent une confiance particulièrement élevée (respectivement 90 %, 88 % et 76 %), mais à noter que les 18-24 ans ne sont pas dans le rejet et accordent majoritairement leur confiance (86 %, 76 % et 65 %).

Les cadres font un peu plus confiance à la gendarmerie (86 %) et à la police (73 %) que les autres catégories socio-professionnelles, et notamment que les ouvriers (74 % et 63 %). Ces deux acteurs bénéficient également d'une confiance particulièrement élevée dans les communes de 2 000 à 20 000 habitants (86 % pour la gendarmerie et 81 % pour la police).

Politiquement, la quasi-totalité des électeurs de François Fillon (95 %, 94 % et 86 %) et d'Emmanuel Macron (93 %, 87 % et 80 %) font confiance aux forces armées, de gendarmerie et de police. Les électeurs de Benoît Hamon et de Jean-Luc Mélenchon font majoritairement confiance à l'armée (90 % et 72 %) et à la gendarmerie (76 % et 75 %), mais ils sont plus partagés à l'égard de la police (51 % et 55 %).

Plus divisés, 51 % des Français disent faire confiance à la justice (dont 8 % tout à fait confiance), contre 49 % qui ne lui font pas confiance (dont 13 % pas confiance du tout).

La confiance envers la justice est plus importante chez les cadres (61 %), les 18-24 ans (59 %), et politiquement chez les électeurs d'Emmanuel Macron (67 %) et de Benoît Hamon (63%). Elle est, à l'inverse, relativement faible chez les électeurs de Marine Le Pen (38 %).

La confiance accordée à la gendarmerie, à la police et à la justice est particulièrement faible chez les Français qui se considèrent membres du mouvement des « Gilets jaunes » (65 %, 47 %, 34 %) ou bien que le soutiennent (74 %, 57 %, 42 %).

### **Violences policières : les Français ne rendent pas les policiers responsables**

Amenés à se prononcer sur les causes des violences policières aujourd'hui en France, les Français mettent en avant des éléments extérieurs aux policiers :

- pour 65 % des Français (dont 33 % qui le citent en 1er), les violences policières sont liées aux comportements agressifs de certains individus ;
- 50 % citent (dont 14 % en 1er) l'augmentation des tensions sociales et contestations dans le pays ;
- 47 % (dont 14 % en 1er) le manque d'effectif et la fatigue qui s'accumule pour les policiers.

Les Français citent ensuite d'autres facteurs :

- 37 % (dont 16 % en 1er) d'entre eux évoquent le comportement de certains policiers et leur usage excessif de la force ;
- 31 % (dont 10 % en 1er) les ordres donnés aux policiers par les autorités ;
- 29 % (dont 9 % en 1er) estiment que les violences policières proviennent du sentiment d'impunité. Enfin, 17 % (dont 4 % en 1er) pointent du doigt les techniques d'interpellation enseignées aux Policiers ;
- seuls 2 % des Français considèrent qu'il n'y a pas de violences policières aujourd'hui en France.

Les Français âgés de 18 à 24 ans mettent en avant la responsabilité des policiers eux-mêmes, par l'usage excessif de la force de certains policiers (60 % des citations). Les Français âgés de 65 ans et plus mettent en avant des causes extérieures aux policiers, et notamment le comportement agressif de certains individus (74 %) ou l'augmentation des tensions sociales (60 %).

Politiquement, les électeurs de François Fillon et d'Emmanuel Macron sont nombreux à évoquer le comportement agressif de certains individus (80 % et 73 %). Si les électeurs de Jean-Luc Mélenchon ne minimisent pas ces causes (46% et 41% des citations), ils évoquent également l'usage excessif de la force de certains policiers (50 %), les ordres donnés aux policiers par les autorités (45 %) et dans une moindre mesure le sentiment d'impunité (38 %).

### **Mais les Français sont partagés sur le traitement des sanctions**

Les Français sont partagés sur la manière dont les actes de violences policières sont traités et sanctionnés. Pour 50 % les violences policières ne sont pas traitées de manière juste ni indépendante, et ne sont pas sanctionnées lorsque des fautes sont commises. A l'inverse, pour 49 % elles sont traitées de manière juste et indépendante, et sont sanctionnées lorsque des fautes sont commises. 1 % des Français n'a pas d'opinion sur la question.

Les jeunes générations ont un regard plutôt critique sur la gestion des sanctions des violences policières : 65 % des 18-24 ans estiment qu'elles ne sont pas traitées de manière juste et indépendante et qu'elles ne sont pas sanctionnées (contre 35 % sanctionnées), ainsi que 60 % des 25-34 ans (contre 39 %). Les Français âgés de 35 à 64 ans sont partagés (51 % fautes sanctionnées, contre 48 % fautes non sanctionnées).

La majorité des Français âgés de 65 ans et plus estime que les violences policières sont jugées de manière juste et sont sanctionnées (57 %, contre 42 % non sanctionnées).

D'un point de vue socio-professionnel, les ouvriers sont particulièrement critiques (58 % non sanctionnées, contre 41 % sanctionnées), les employés partagés (51 %, contre 48 %) et les cadres et professions intermédiaires ont un point de vue plutôt optimiste sur la gestion des violences policières (45 % non sanctionnées, contre 54 % sanctionnées).

Les femmes estiment en majorité que les actes de violences policières ne sont pas traités de manière juste et indépendante (54 % non sanctionnées, contre 46 % pour les hommes). Les Français se disant membres des « Gilets Jaunes » (75 % non sanctionnées) ou soutiens du mouvement (67 %) ont un point de vue critique.

Politiquement, les électeurs de Jean-Luc Mélenchon (72 % non sanctionnées, contre 26 % sanctionnées) et de Benoît Hamon (71 %, contre 29 %) considèrent en nette majorité que les violences policières ne sont pas traitées de manière juste et indépendante. A l'inverse, les électeurs de François Fillon (65 % sanctionnées, contre 35 % non sanctionnées), d'Emmanuel Macron (64 %, contre 36 %), et de Marine Le Pen (58 %, contre 40 %) ont un point de vue plus positif.

Pour la majorité des Français, Emmanuel Macron et le gouvernement d'Edouard Philippe ont trop tardé à réagir aux actes de violences policières. 56 % des Français considèrent que le Président et son gouvernement ont trop tardé à réagir, 32% qu'ils ont réagi au bon moment et 12 % trop rapidement.

D'un point de vue socio-économique, les femmes (61 %), les catégories populaires (62 %), notamment les ouvriers (67 %), les Français en situation financière tendue (65 %) sont les plus prompts à dénoncer le manque de réactivité du gouvernement face aux violences policières. Les personnes qui continuent de se reconnaître comme membres des « Gilets Jaunes » (73 %) estiment que le gouvernement a trop tardé à réagir.

On note un fort clivage politique sur cette question de la réactivité du gouvernement face aux violences commises par les policiers :

- 76 % des électeurs de J-L Mélenchon condamnent le manque de réactivité du gouvernement ;
- La majorité absolue ou relative des électeurs d'E. Macron (54 %) et de F. Fillon (44 %) estiment que l'action gouvernementale est intervenue au bon moment ;
- 50 % des électeurs de M. Le Pen considèrent que l'exécutif a trop tardé, mais près d'un sur quatre (26 %) juge que le gouvernement a agi trop rapidement.

Mobilisations contre les violences policières et les discriminations : 51 % des Français approuvent, 35 % désapprouvent et 14 % y sont indifférents

Ces derniers jours, plusieurs mobilisations dénonçant les violences policières et les discriminations ont eu lieu en France. 51 % des Français ont de la sympathie (31 %) ou soutiennent (20 %) ces mobilisations. A l'inverse, 35 % y sont opposés (21 %) voire hostiles (14 %). 14% des Français déclarent y être indifférents.

Le regard porté sur ces mobilisations est particulièrement bienveillant chez les jeunes générations, et décline avec l'âge : 65 % des 18-24 ans en ont de la sympathie voire les soutiennent, 59 % des 25-34 ans, 51 % des 35-49 ans, 47 % des 50-64 ans et « seulement » 44 % des 65 ans et plus.

L'approbation est également plus forte au sein de la région parisienne (60%, contre 49% dans le reste du pays).

Politiquement, les électeurs de gauche approuvent nettement ces mobilisations (75 % Benoît Hamon, et 74 % J-L. Mélenchon).

Les électeurs d'Emmanuel Macron ont un regard plutôt positif (53 % sympathie/soutien, contre 37 % opposition/hostilité, et 10 % indifférence).

En revanche, les électeurs de François Fillon (30% sympathie/soutien, contre 61 % opposition/hostilité, et 9 % indifférence) et de Marine Le Pen (35 % sympathie/soutien, contre 56 % opposition/hostilité, et 9 % indifférence) ont un point de vue majoritairement négatif vis-à-vis de ces mobilisations.

### **Un Français sur dix déclare avoir subi des violences policières, et un sur quatre des actes racistes par des individus ou groupes quels qu'ils soient**

Dans le détail, 26 % des Français disent avoir été personnellement confronté à des actes racistes de la part d'individus ou groupes quels qu'ils soient, 9 % déclarent avoir été confronté à des discriminations racistes de la part de policiers ou gendarmes et 9 % à des violences policières.

Les personnes qui déclarent le plus avoir été confronté personnellement à ces discriminations sont les Français âgés de moins de 35 ans (33 % actes racistes par des groupes ou individus, 14 % discriminations racistes de policiers ou gendarmes et 15% violences policières), les hommes (32 %, 11 % et 12 %), les ouvriers (28 %, 15 % et 14 %) et concernant des actes racistes d'individus ou groupes, les habitants de la région parisienne (35 %, contre 23 % dans le reste du pays).

### **Méthodologie**

Interrogation de 1 004 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Constitution de l'échantillon : la représentativité de l'échantillon a été assurée selon la méthode des quotas appliquée aux variables suivantes : sexe, âge et profession de l'interviewé après stratification par région et catégorie d'agglomération. Mode de recueil et dates de terrain : interrogation par Internet les 9 et 10 juin 2020,